



## **Réunion téléphonique restreinte du 09 octobre 2017**

**Présents :** MM Michel CORNIAUX – Daniel SION – Dominique HARY

### **COUPE DE FRANCE FEMININE**

#### **Rencontre DOUAISIS FF – HENIN FEMININ FCF du 08/10/2017**

Rencontre non jouée.

Après lecture des éléments suivants : rapport de l'arbitre, attestation d'intervention des sapeurs-pompiers, bulletin de situation du Centre Hospitalier de Lens, la commission constate la véracité de l'accident routier impliquant des joueuses de DOUAISIS.

La commission donne match à jouer le 15/10/2017 à 10h30.

A l'exception des décisions à caractère disciplinaire qui relèvent des procédures particulières figurant au Règlement Disciplinaire, les clubs peuvent faire appel devant la Commission d'appel de la Ligue qui juge en dernier ressort.

Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.

M. CORNIAUX

Président de séance